ASNR Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

OCTOBRE 2025

CLIS DE FESSENHEIM
DÉCRET DE DÉMANTÈLEMENT

ENCADREMENT DU DÉMANTÈLEMENT

UNE INSTALLATION EN DÉMANTÈLEMENT EST ENCADRÉE PAR :

- Un décret (acte ministériel, texte de portée assez générale), prescrivant notamment le délai et l'état final
  - L'avant-projet de décret a été transmis au ministère (MSNR) et EDF est actuellement consulté par la MSNR sur le contenu du projet de décret
  - L'ASNR sera ensuite saisie pour avis → **l'ASNR proposera à la CLIS d'être auditionnée dans ce cadre**
- Une décision de l'ASNR encadrant le démantèlement
  - Consultation du public (site internet ASNR)
- Deux décisions de l'ASNR encadrant les rejets et prélèvements d'eau
  - Dossier en cours d'instruction
  - **La CLIS sera sollicitée pour avis (3 mois)**
  - Consultation du public (site internet ASNR)
- Les règles générales d'exploitation (RGE) de l'exploitant, faisant l'objet d'une approbation par l'ASNR
- Le plan d'urgence interne (PUI) de l'exploitant, faisant l'objet d'une approbation par l'ASNR